

Newsletter février 2019 - #137

## Grenoble candidate pour devenir Capitale Verte Européenne en 2022 !



**Le Maire Eric Piolle a annoncé, lors des Vœux aux Grenoblois le 24 janvier, que Grenoble candidatait au titre de Capitale verte de l'Europe pour 2022. Cette annonce a été faite en présence de Thomas Kufen, Maire d'Essen, ville jumelle qui a été élue Capitale Verte Européenne en 2017.**

« Les Alpes sont deux fois plus frappées par le changement climatique que le reste de l'Europe... cette réalité donne à Grenoble, cœur des Alpes, la responsabilité d'être deux fois plus audacieuse et créative ! » Eric Piolle a donc annoncé que la Ville de Grenoble serait candidate au titre de Capitale verte de l'Europe en 2022. Cette déclaration a été effectuée lors des Vœux du Maire aux Grenoblois le 24 janvier en présence du Maire d'Essen, Thomas Kufen.

Le titre de Capitale verte de l'Europe, institué en mai 2008, est attribué chaque année par l'Union européenne et un jury d'experts à la ville (de plus de 100 000 habitants) qui aura rempli des objectifs « ambitieux » en matière d'environnement, de développement durable et pouvant agir comme « modèle » pour d'autres villes. Les villes candidates sont évaluées sur la base de douze indicateurs : la contribution locale à la lutte contre le changement

climatique planétaire, les transports, les espaces verts urbains, le bruit, la production et la gestion des déchets, la nature et la biodiversité, l'air, la consommation d'eau, le traitement des eaux usées, l'éco-innovation et l'emploi durable, la gestion de l'environnement par les pouvoirs locaux, la performance énergétique.

Tout au long de la phase de candidature, à partir de janvier 2019, Grenoble va mettre en visibilité les acteurs des Alpes (communes, acteurs privés, universitaires, personnalités, société civile, etc.) qui construisent dès aujourd'hui un avenir durable. Grenoble saura au printemps 2020 si elle est sélectionnée en « finale » pour la labellisation en 2022.

Pour voir le clip de soutien à la candidature de Grenoble : <https://www.youtube.com/watch?v=8NL-HWVIEAmU>

## Iván Acevedo, architecte à la Ville de Bucaramanga en Colombie



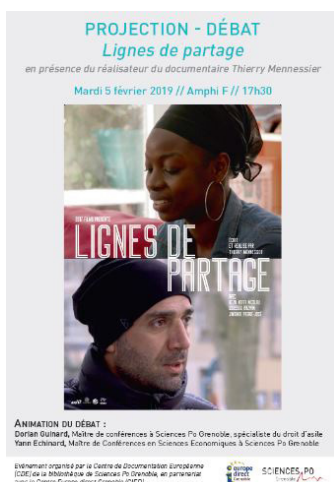
**La deuxième édition de la Biennale des Villes en Transition se tiendra à Grenoble du 9 au 16 mars 2019. Cette newsletter présentera à chaque numéro un grand invité international de la Biennale. Iván Acevedo, architecte à la Ville de Bucaramanga en Colombie, sera présent à Grenoble pour témoigner des expériences de Bucaramanga sur les espaces publics.**

Iván Acevedo est architecte de formation et travaille dans le domaine de l'urbanisme, principalement dans la rénovation urbaine et la réhabilitation de bâtiments. Tout au long de sa carrière, il s'est spécialisé dans le développement et la mise en place de projets urbains innovants. Il s'est notamment intéressé aux concepts « d'humanisation » des espaces urbains et intérieurs et d'éco-efficience, ainsi qu'à l'optimisation des processus traditionnels de construction selon des critères respectueux de l'environnement. Il travaille actuellement à la Mairie de Bucaramanga, ville située en Colombie, dans le département Architecture et Espaces publics. La Ville de Bucaramanga met en œuvre des projets d'architecture et d'urbanisme qui permettent non seulement la trans-

formation physique et sociale des territoires mais qui sont également des outils d'inclusion sociale et d'éducation civique. Elle a également développé des projets de co-création pour l'amélioration, la réhabilitation et la consolidation de l'espace public à travers des processus participatifs avec les communautés de la Ville.

Iván Acevedo sera présent à la Biennale des Villes en Transition pour nous faire partager les expériences des différents projets participatifs mis en œuvre à Bucaramanga autour de l'espace public. Il participera notamment à une table-ronde sur le sujet « De Grenoble à Guadalajara et Bucaramanga : quelle(s) transition(s) sur l'espace public ? » le mercredi 13 mars 2019 à 18h30 au Palais des Sports.

# Projection – débat : « Lignes de Partage », de Thierry Mennessier



**Une projection-débat autour du film « Lignes de Partage » réalisé par Thierry Mennessier aura lieu le mardi 5 février à 17h30 à Sciences Po Grenoble. Ce long-métrage, qui retrace le quotidien d’hommes et de femmes en attente d’un statut de réfugié ou d’un titre de séjour à Grenoble, sera suivi d’une conférence-débat.**

Le long-métrage « Lignes de Partage » raconte, en mots et en images, le quotidien de ces migrants issus de divers horizons qui luttent pour retrouver une identité dans notre ville. Ce film permet de découvrir une autre facette de la ville, d’appréhender les problèmes, mais également les solutions qui existent pour l’accueil des migrants à Grenoble. Organisée par le Centre de Documentation Européenne (CDE) de la bibliothèque de Sciences Po Grenoble et en collaboration avec le Centre Europe Direct Grenoble (CIED) de la Ville de Gre-

noble, la projection-débat aura lieu à Sciences Po Grenoble le mardi 5 février à 17h30 en Amphi F.

Le réalisateur du documentaire, Thierry Mennessier, sera présent et le débat sera animé par Dorian Guinard, maître de conférences à Sciences Po Grenoble et spécialiste du droit l’asile, ainsi que par Yann Echinard, maître de conférences en sciences économiques à Sciences Po Grenoble.

# La Ville de Grenoble adhère à l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants (ANVITA)

## L'ASSOCIATION NATIONALE DES VILLES ET TERRITOIRES ACCUEILLANTS



Dépositaire d'une longue tradition d'accueil, élément fondamental de l'identité du territoire grenoblois, la Ville de Grenoble met en œuvre, au quotidien, politique publique par politique publique, des réponses aux enjeux autour de l'accueil et des urgences liées aux migrations. En agissant, la Ville s'inscrit dans la continuité de son histoire, puisqu'elle a accueilli depuis longtemps de nombreux ressortissants de pays divers, qui incarnent la capacité d'ouverture de la ville. En mars dernier, Grenoble a participé à la Convention nationale sur l'accueil et les migrations qui a eu lieu à Grande-Synthe. Suite à cela, l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants (ANVITA) a été constituée, rassemblant des collectivités promouvant l'hospitalité. Ce réseau souhaite donner à voir que des solutions dignes sont possibles et adaptées à chaque situation locale, en fonction des particularismes locaux. Il permettra de mettre en avant toutes les réussites locales en matière d'accueil sur les territoires, et surtout la mise en commun de bonnes pratiques,

**Les enjeux liés aux politiques migratoires sont plus que jamais d'actualité pour les territoires. Des collectivités confrontées à ces enjeux de transition innovent pour trouver des solutions dignes et adaptées à la situation locale pour l'accueil des migrants. Ces collectivités se rassemblent aujourd'hui au sein de l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants (ANVITA). La Ville de Grenoble a adhéré à ce réseau nouvellement constitué.**

la mobilisation autour d'enjeux liés aux politiques migratoires, la proposition de mesures adaptées.

Souhaitant s'engager activement au sein de ce nouveau réseau, la Ville de Grenoble a décidé d'adhérer à l'ANVITA. Parmi les premiers membres se trouvent Briançon, Nantes, Saint-Denis, Grande-Synthe, la Région Occitanie ou encore Strasbourg. Le 11 mars 2019, pendant la Biennale des Villes en Transition, la Ville de Grenoble accueillera une réunion de travail du réseau ANVITA et sera suivie par un temps grand public lors d'une conférence « La Ville en transition est une ville accueillante ». Ce temps d'échange organisé par le réseau ANVITA, la Commission Inclusion Sociale du réseau Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) et la Ville de Grenoble réunira des représentants de différentes Villes qui mènent des politiques publiques liées aux migrations : Riace, Sao Paulo...

# Lycéen.ne.s, devenez ambassadeur.ice.s de de Grenoble à Phoenix pendant l'été 2019 !



**La Ville de Grenoble participe depuis de nombreuses années au «Youth Ambassador Exchange Program» organisé par sa ville jumelle Phoenix (Etats-Unis). Un échange de jeunes qui permet chaque été à deux lycéen.ne.s de devenir pendant 3 semaines de «jeunes ambassadeurs» de Grenoble aux Etats-Unis.**

L'échange de jeunes ambassadeurs s'organise de la façon suivante : Phoenix accueille pendant 3 semaines des jeunes lycéens de chacune de ses 9 villes jumelles dans le monde : Calgary , au Canada ; Catane, en Italie ; Chengdu, en Chine ; Ennis, en Irlande ; Hermosillo, au Mexique ; Himeji, au Japon ; Prague, en République Tchèque ; Ramat Gan, en Israël ; Taipei, à Taiwan, et Grenoble pour la France. Ces jeunes deviennent «ambassadeurs» de leur ville. Ils accueillent pendant trois semaines à Grenoble leurs correspondants, puis se retrouvent à Phoenix, pendant l'été, reçus et hébergés dans les familles de leurs homologues ambassadeurs de Phoenix et participent à un programme commun d'activités culturelles, touristiques, sportives, et d'intérêt général préparé par le « Phoenix Sister City Committee » : Visite de Phoenix, de l'Arizona dont le célèbre Grand Canyon, de Disneyland en Californie, spectacles de matchs de Basket ou de Base Ball, soirées américaines emblématiques, etc... Au cours d'une soirée les ambassadeurs de chaque ville accueillie auront à faire une petite présentation de leur ville en anglais.

Cette année, les jeunes lycées de Phoenix seront accueillis à Grenoble du 9 juin au 1er juillet 2019, tandis que les deux jeunes Grenoblois sélectionnés partiront à Phoenix du 8 au 30 juillet. Si vous habitez Grenoble et que vous fréquentez une classe de première dans un lycée grenoblois, n'hésitez pas à candidater pour devenir un jeune ambassadeur ! Votre dossier de candidature devra comporter trois types d'informations :

- Une présentation du/de la candidat(e) et de sa famille
- Un court document dans lequel vous expliquez comment vous envisagez votre rôle d'ambassadeur(ice) et de représentation de la Ville de Grenoble
- Une présentation du programme d'activités envisagé pour faire découvrir Grenoble et la France à son homologue américain(e)

Vous avez jusqu'au 10 février pour envoyer votre dossier par email à l'adresse [mi@ville-grenoble.fr](mailto:mi@ville-grenoble.fr) ou pour les déposer à la Maison de l'International (1, rue Hector Berlioz - jardin de Ville - 38000 GRENOBLE).

## Une exposition de photographies de Grenoble à Essen !



**A l'occasion des 40 ans du jumelage entre Grenoble et Essen, le Centre Culturel de Essen met Grenoble à l'honneur par le biais d'une exposition sur notre cité avec des photographies réalisées par les photographes de la ville.**

Essen et Grenoble ont signé leur accord de jumelage en 1979. Cette année marque donc l'anniversaire des 40 ans du jumelage entre les deux villes. Les échanges entre Grenoble et Essen sont nombreux et anciens et couvrent tous les champs de la vie culturelle, institutionnelle, économique et scientifique. Ces dernières années, les relations sont particulièrement actives dans le domaine des échanges entre jeunes.

Pour célébrer ce jumelage, la Ville d'Essen a mis la Ville de Grenoble à l'honneur avec une exposition de photographies réalisées par Jacques-Marie Francillon et Sylvain Frappat, photographes à la Ville de Grenoble. L'expo-

sition permet de rendre compte de toute la diversité de notre ville avec plusieurs thèmes : Grenoble ancien à travers son patrimoine historique, Grenoble moderne avec les nouveaux bâtiments (Caserne de Bonne, éco-cité, bâtiment ABC, Le Haut-bois, Flaubert, Blanche Monnier, Presqu'île, commerces de proximité, etc.), Grenoble ville festive et culturelle, Grenoble ville de la jeunesse, du bien-vivre et ville participative ainsi que Grenoble ville de l'éco-mobilité (tramway et piétonisation). Le Maire Eric Piolle était présent à l'inauguration de l'exposition lors de son dernier déplacement à Essen le 19 janvier 2019.